

FICHE D'INSCRIPTION DARDILLY

FORMATION GENERALE BAFA



Du dimanche 2 au dimanche 9 mars 2025 Parc de l'Hippodrome 27 avenue du Casino, La Tour de Salvagny

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE STAGIAIRE

	ninistère de la jeunesse (obligatoire) sur jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
N° d'indentifiant	_
	Prénom :
Date et lieu de naissance :	
Adresse :	
Code Postal : Ville	:
Numéro de téléphone :	
E-mail:	(Obligatoire) Attention cette adresse mail sera votre code
identifiant tout au long de votre parcours!	
Personne (majeure) à prévenir en cas d'urgen	ce :Téléphone
Allergies alimentaire ou autre :	
	r à l'équipe de formation :
Je soussigné(e) civile.	reconnais avoir souscrit une assurance responsabilité
Date et signature :	
PIECES A FOURNIR ENTRE LE 13 JANVIER ET	「LE 12 FEVRIER 2025
☐ Fiche d'inscription Dardilly	□Fiche d'inscription IFAC
□ 1 photocopie carte d'identité recto/verso	☐ Autorisation parentale pour les mineurs
□ 1 chèque de 171€ pour les dardillois / 1 chèc	que de 399€ pour les extérieurs (à l'ordre de <i>« Service Enfance</i>
Jeunesse »)	

TARIFS DU STAGE (repas du midi non inclus, les stagiaires apportent leur repas, possibilité de réchauffer sur place)

Pour les habitants de Dardilly*:

Coût total du stage si formation validée : 171 €

Coût total du stage si formation non validée/non terminée : 271 €

* Aide financière de la mairie uniquement pour les dardillois : sous réserve de validation de la session de formation générale, le solde de 100€ ne sera pas dû. En cas de non-validation, le solde de 100€ sera à transmettre la semaine suivant la formation.

Pour les bénévoles associatifs dardillois : 271 € Pour les extérieurs : Coût total du stage : 399 €

NB : Aide financière CAF : aide de 200€ versée à la fin du cursus complet de formation pour tous les stagiaires. Le formulaire vous sera transmis par nos soins. Attention l'attestation CAF doit être conservée et remplie tout au long du cursus (session de formation générale/stage pratique / session d'approfondissement)

Toute annulation arrivée après la fin des inscriptions, soit 12 février 2025, entraînera l'encaissement du chèque. (excepté pour raison médicale justifiée).

Tout arrêt en cours de stage entraînera sa facturation dans son intégralité (excepté pour raison médicale justifiée, justificatif à transmettre dans les 48h)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS
Je soussigné(e)
Téléphone : Email :
Autorise mon enfant :
En qualité de (rayer la mention inutile) : Père Mère Tuteur légal
1 – A participer au stage organisé par l'IFAC qui se déroulera du dimanche 2 au dimanche 9 mars 2025.
2 – A voyager et à sortir seul(e)
 J'autorise le responsable du stage à faire pratiquer sur mon enfant les soins médicaux et chirurgicaux en cas de besoin. Je reconnais avoir souscrit pour mon enfant une assurance responsabilité civile
Fait à Le
Signature précédée de « lu et approuvé ; bon pour « autorisation parentale »
<u>AUTORISATION AU DROIT A L'IMAGE</u> (à faire signer par les parents pour les mineurs, les majeurs peuvent la signer).
Je soussigné(e)
Si mineur : En qualité de : Père
Autorise l'IFAC, la ville de Dardilly, d'Ecully, Champagne au Mont d'Or et La Tour de Salvagny à user de mon droit à l'image (<i>ou celle de mon enfant pour les mineurs</i>) dans le cadre de la session de formation BAFA qui se déroulera du 2 au 9 mars 2025.
OUI NON
Fait à Le
Signature précédée de « lu et approuvé »